

Compétition du 20 mai 2017 au golf de Cheverny

Règles locales

On **place la balle**, sur toute partie tondu ras. On rappelle qu'une balle doit être **marquée** avant d'être relevée, nettoyée et placée (à moins d'une carte de score, sans se rapprocher du trou).

Toute **balle enfoncée dans son impact** peut être relevée, nettoyée et dropée sans pénalité sur **tout le parcours** (donc partout, **sauf dans les obstacles**).

Les **pierres dans les bunkers** sont des **obstructions amovibles**.

Les **chemins** sont des **obstructions inamovibles**.

Les bâtiments du **club-house** font **partie intégrante** du parcours.

Le **practice** est **hors-limite**.

Il n'y a plus de hors-limite entre les trous 1 et 9 (que l'on joue le 1 ou le 9).

Au **trou n° 4, l'obstacle d'eau latéral**, à gauche du fair-way, **se prolonge à l'infini**. Si vous y perdez votre balle, vous pourrez droper à 2 clubs du point d'entrée dans l'obstacle. Si vous y retrouvez votre balle, vous pourrez la jouer **mais elle sera dans l'obstacle** (interdiction de toucher le fond de l'obstacle avec son club ou son équipement).

Au **départ du trou n° 10 : après franchissement de la digue**, si vous ne retrouvez pas votre balle et si il est vraisemblable qu'elle repose dans l'obstacle d'eau situé à gauche du fair-way, vous pouvez utiliser la dropping-zone située après la digue, à gauche. Pas de DZ si la balle est retrouvée. Pas de DZ si vous ne franchissez pas la digue.

Au **trou n° 17**, vous pouvez utiliser la dropping-zone si votre premier coup a fini dans l'obstacle d'eau.

Temps de jeu

Le jeu lent est un reproche qui nous est régulièrement fait par les golfs et certains nous refusent l'accès à leur parcours pour ce motif. Il vous est donc demandé de tout faire pour **coller à la partie qui vous précède**.

Je vous souhaite un bon parcours et le meilleur score possible.

Jean-Louis GRASSI
Délégué Régional du Golf d'Entreprise

